DE LA PIERRE A L'ARCHIVE

René Heraud

(Cahier de l'Association d'Histoire Populaire Tourvaine – 2023)

Pour illustrer ce thème, j'ai choisi trois pierres millésimées de la commune de Brignoles : la pierre servant de repère de la rue du Dr Barbaroux, la pierre millésimée du square du Cours de la Liberté découverte cette année lors des travaux de réhabilitation du monument aux morts, la pierre des huguenots de la rue poissonnerie.

La pierre servant de repère de la rue du Dr Barbaroux

A l'angle de la maison située à l'intersection de la rue Docteur Barbaroux et de la rue Lice de Signon (parcelle H162), on peut encore voir aujourd'hui à plus de 50 centimètres du sol une marque horizontale sous laquelle est écrit « CRUE d… NOV » accompagnée d'un millésime sur la tranche la plus courte, « 1862 ». Cette pierre, c'est un peu notre Zouave du pont de l'Alma. En effet, ce précieux repère nous indique à quelle hauteur sont montées les eaux de la rivière Carami en 1862.

Il y eut cette année-là quatre inondations dans l'espace d'un mois : le 2, 25, 29 novembre, et le 2 décembre.

Voici le récrit des évènements de cette catastrophe, extrait de la chronique régionale « Il y a 50 ans », paru dans le journal « Le Progrès Républicain » du 3 novembre 1912.

« La crue du 2 novembre 1862, a toujours compté dans les fastes météorologiques de notre région, comme un évènement mémorable.

De mémoire d'hommes, en effet on n'avait jamais constaté une crue aussi considérable, elle dépassa de 40 centimètres celle de vingt ans auparavant qui chose digne de remarque, a un jour près, avait inondé nos terres à la même époque de l'année, c'est-à-dire le 3 novembre 1840…

Déjà, la veille, des averses abondantes avaient fait grossir les eaux du Carami, sans toutefois qu'elles fussent sorties de leur lit ; mais dans la nuit, les nuages poussés par un vent violent du sud-est, versèrent une pluie diluvienne, accompagnée de coups de tonnerre, qui ne cessa de tomber qu'à 7 heures du matin.

A ce moment, notre petite rivière prit un développement extraordinaire et tellement surprenant, que l'on supposa qu'une trombe avait dû se déchaîner sur les collines de Mazaugues et de Tourves, au pied desquelles coulent le Carami et ses affluents. Pendant plus d'une heure le pont des Augustins fut submergé ; les eaux débordant de toutes parts dans les campagnes, coupant les digues, renversant les murs qui faisaient obstacles à leur passage, se versèrent aussi du côté de la ville, formant une seconde rivière par sa jonction avec celles du canal des moulins à l'extrémité de la rue Docteur Barbaroux, (appelée à cette époque rue des Augustins). Sur ce point, la maison de M Rousse, marchand de fer, fut menacée et courut de grands risques, l'eau arriva même à la maison Menc, habitée aujourd'hui par la famille Calvin.

Une scène émouvante se passa sur la route d'Aix, au pont de Notre-Dame ; tandis que les eaux arrivèrent jusqu'à la place du Palais de Justice, le moulin du pont pris entre plusieurs courants, fut entouré d'eau presque à la hauteur du premier étage. Une famille composée du père, de la mère et de plusieurs enfants en bas âge l'habitait et dans la crainte que la situation de ces pauvres gens renfermés dans le moulin ne devint plus critique, ordre fut donné à la gendarmerie de monter à cheval et d'en opérer le sauvetage. Ce travail fut fait en

peu de temps et avec bonheur par les gendarmes qui amenèrent les divers membres de cette famille. Le dévouement de ces militaires ne s'arrêta pas là. A travers les courants, quelquefois avec de l'eau jusque sur la croupe de leurs chevaux, ils parcoururent les abords de la ville, prêts à tout évènement, dans le cours de leurs explorations ils communiquèrent avec le Petit Séminaire que l'inondation avait isolé de la ville et apportèrent des nouvelles de divers habitants de la campagne.

Nous devons dire que personne ne prit mal au milieu des dangers que présente un débordement, surtout quand il est occasionné par une rivière, d'ordinaire si paisible, et dont les eaux acquièrent en peu de temps une hauteur et une impétuosité effrayante. Pourtant, sans compter les murs renversés et les berges coupées, qui étaient des dommages très sensibles, les terres furent ravinées, couvertes de sable ou de gravier ; là fut le mal le plus important ; tous les ensemencements exposés aux courants furent emportés, aussi les pertes furent considérables. Citons encore que le pont du Gorgueissol fut détruit, ainsi que l'écluse du moulin du Vins – (il s'agit du moulin de la route de Vins) – ; nous passerons sous silence d'autres préjudices de peu de valeur, tels que noyades de poules et de lapins. Les bergers, dont les écuries étaient envahies par les eaux furent obligées de faire monter leurs troupeaux au premier étage, etc, etc.

Si la crue du 2 novembre 1862 ne fut pas signalée par les désastres irréparables, nous ne pouvons oublier, que nos laborieuses populations rurales ressentirent ce sentiment de tristesse profonde qu'inspire un fléau, qu'aucune puissance humaine ne peut conjurer et dont elle ne peut arrêter les effets ».

A la suite de cette inondation, un bloc à l'angle de la maison cadastrée H162, fut taillé pour indiquer la hauteur atteinte par les eaux du Carami lors de la crue de 1862.

La photographie d'un article du journal « Nice matin » du 22 janvier 1978, nous montre que la crue de cette année-là, bien qu'importante, était inférieure à celle de 1862. Il faut reconnaitre que la démolition de l'ancien pont des Augustins, remplacé par un pont sans arche en 1958, améliora considérablement l'écoulement des eaux, ainsi que les dragages répétés du lit de la rivière.

REFERENCES :
Le Progrès Républicain – 3 novembre 1912 : chronique régionale, *Il y a 50 ans.*
Nice matin – 22 janvier 1978.
Photographies : La pierre repère de la rue du Dr Barbaroux – René Heraud.

La crue de 1862... la plus forte innondation du Carami

Ainsi que nous l'avons relaté lors des très récentes inondations du Carami, ce fut la crue de 1862, le 2 novembre qui fut la plus importante. Les dégâts furent moins importants, les quartiers du Pré-de-Pâques, la zonê industrielle étant alors des terrains cultivables et, paradoxe, arrosables.

Notre photo peut vous permettre de situer la hauteur exacte de cette crue de 1862. La pierre où se trouve cette indication est située à l'angle même de la rue Lice-de-Signon et de la rue Docteur-Barbaroux. Pour les vieux Brignolais c'est l'angle même de la maison « Mistral », le vieux moulin de l'époque.

Bibliothèque municipale

En raison du transfert de la bibliothèque municipale dans le bâtiment des Ursulines, celle-ci sera fermée du 23 au 30 janvier inclus.

Le public sera informé des jours et heures de l'ouverture des nouveaux locaux.

Depuis le Carami n'a plus jamais atteint ce niveau mais il faut tenir compte des dragages du Carami qui ont permis sans conteste, un débit plus important.



Sur notre photo l'on peut comparer les deux niveaux de la crue du Carami. Celle où ce monsieur nous montre du doigt le niveau atteint lors de la crue du 2 novembre 1862 et notre trait indiquant celui du 17 janvier 1978. (Ph. V. T.)



On peut lire
CRUE d… NOV / 1862





La pierre millésimée du Cours de la Liberté

Le démontage du monument aux morts à Brignoles, a laissé apparaitre une pierre portant deux millésimes : 1585 et 1896. Sans documents écrits ces deux dates seraient restées sans explication.
Sandrine DENIS responsable des archives communales de Brignoles, fut la première personne à remarquer ces inscriptions. Après m'en avoir informé, on est arrivé à la même conclusion.

De toute évidence, cette pierre a été gravée en 1585, la forme des chiffres correspond bien à une taille du XVI siècle. Le millésime 1896 sera ajouté au XIX siècle. Mais voyons en détail ce que nous disent les archives.

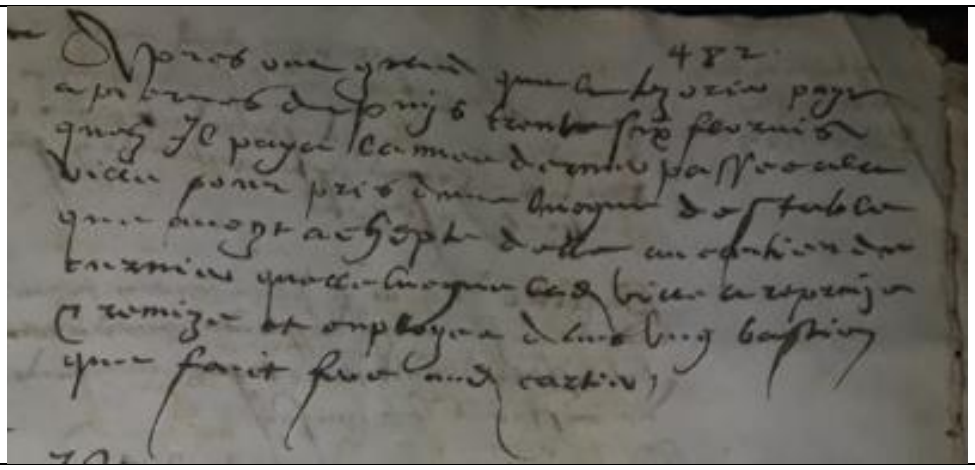


La pierre millésimée du square du Cours de la Liberté (Photo Sandrine DENIS)

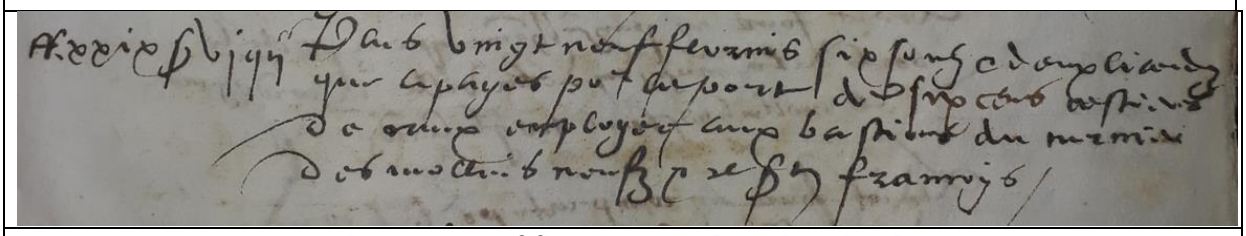
La date de 1585, nous replonge dans des guerres fratricides, plus connues sous le nom de *guerres de religion*, qui ont ensanglanté la Provence et le royaume de France.

En 1578, les consuls, conseillers, et viguier de Brignoles se réunissent. Ensemble ils évoquent « qu'il y a grand doute que les ennemis n'attaquent la ville », aussi décident-ils qu'en plus des fortifications déjà existantes, il faut « fortifier encore d'avantage, faire des fossés, tranchées, ravins, et tous autres bâtiments, et baraquements » (BB 24 – 9 décembre 1578 – f 319 V et 320). Les travaux ne tardent pas, le 26 décembre le conseil fera démolir toutes les maisons, étables, *cazaulx* (vieille masure, lieu d'aisance : Dictionnaire Provençal - Honnorat), murailles de jardins, et autres, que l'ennemi pourrait utiliser pour assiéger la ville

(BB 24 – 26 décembre 1578 – f 321). La construction des remparts va se poursuivre au fil des ans. Il faut arriver en 1585, pour trouver la délibération communale qui nous intéresse.
En effet, le 29 juillet 1585 (f 482), le conseil paya à Pierre Dupuys 36 florins pour l'emplacement d'une étable, qu'il avait acheté l'an dernier à la ville **au quartier du Curnier,** et qu'elle rachète cette année **pour y construire un bastion**. La ville paya aussi 29 florins 6 sous 2 liards, pour le port de 600 cestiers de chaux employés aux bastions, du Curnier, des moulins neufs, et de Saint-François.



Apres ont conclud que le tezorier paye
a Pierres Dupuys trente six florins
quels il paya l annee dernier passee a la
ville pour prix d une luegue d estable
que avoyt achepte delle au cartier du
Cunier qu elle luegue la dicte ville a reprinse
et remize et employee d eux ung bastion
que faict fere au dict cartier



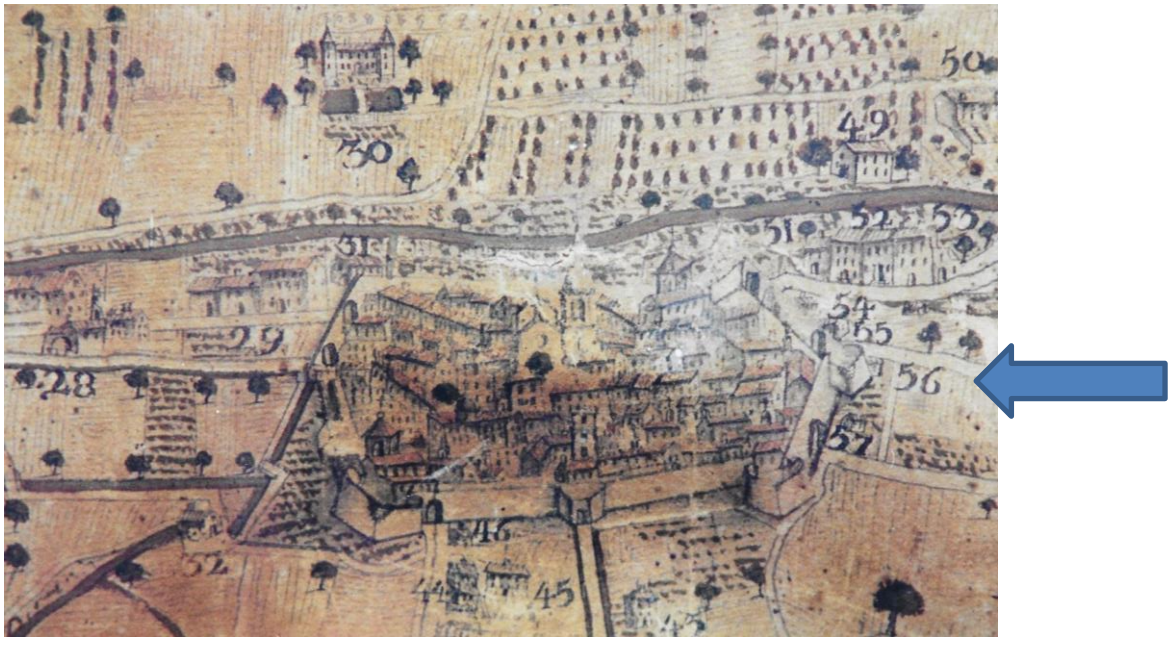
Plus vingt neuf florins six souls et deux liards
que a paye pours pour le port de six cens cestiers
de caux (Chaux) employee aux bastions du curnier
des mollins neufs et de sainct francois.

C'est donc cette année-là, en 1585, que fut construit le bastion du Curnier, appelé plus tard bastion de Saint-Pierre. Il est représenté sur le plan de Brignoles de 1772 où il porte le numéro 28, et de sur le plan scénographique de 1773 où il porte le numéro 56.

Nous avons ici les explications de la première date qui est gravée sur la pierre du cours : 1585. Voyons maintenant à quoi correspond la date de 1896.



Plan de Brignoles de 1772 (Essai historique sur la ville de Brignoles – E Lebrun)



Plan scénographique de Brignoles de 1773 (Musée du pays Brignolais)

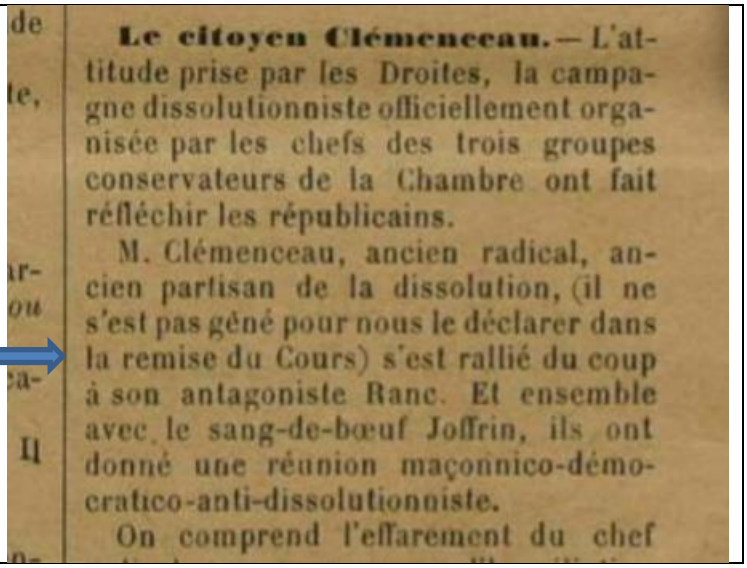
Le bastion du Curnier, comme l'ensemble des fortifications, perdront progressivement leurs fonctions de défense. En 1791, le bastion appartenait à Jean Joseph BAILLE. En 1834, dans la matrice du cadastre Napoléonien, le bastion porte le numéro de parcelle H409. C'est une remise de 360 m². Joseph AUDE, aubergiste de l'hôtel Saint-Louis, en est le propriétaire.

On y logeait les chevaux et voitures des personnes faisant escale à la dite auberge. A la fin de ce siècle, elle servira exceptionnellement pour les meetings politiques de la 3ème République, dont ceux de Georges Clémenceau, qui sera élu, député du Var en 1885, et sénateur du Var en 1902.

Journal numérisé
AD Draguignan
Le courrier du Var


Dimanche 27 Mai 1888

VAR


Le citoyen Clémenceau. — L'attitude prise par les Droites, la campagne dissolutionniste officiellement organisée par les chefs des trois groupes conservateurs de la Chambre ont fait réfléchir les républicains.

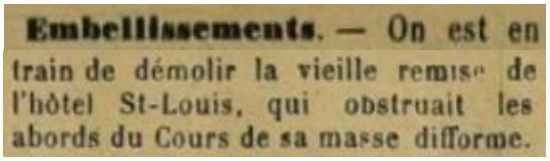
M. Clémenceau, ancien radical, ancien partisan de la dissolution, (il ne s'est pas gêné pour nous le déclarer dans la remise du Cours) s'est rallié du coup à son antagoniste Ranc. Et ensemble avec le sang-de-bœuf Joffrin, ils ont donné une réunion maçonnico-démocratico-anti-dissolutionniste.

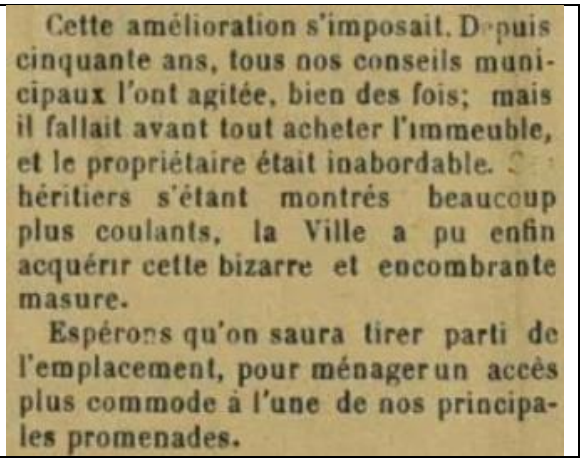
On comprend l'effarement du chef

Le 21 mars 1896, la commune de Brignoles achète à Aude Hortense « la Grande Remise », qu'elle fait démolir. Ainsi disparait ce gros bâtiment en forme d'as de pique, reste des anciens remparts détruits pour la plus grande partie par délibération du 6 août 1837. Sur son emplacement, on aménagea un square public, au milieu duquel fut érigé en 1926 le monument aux morts de la guerre de 1914-1918, par souscription publique.

Le Courrier du Var
12 avril 1896
Démolition de la remise du Cours.

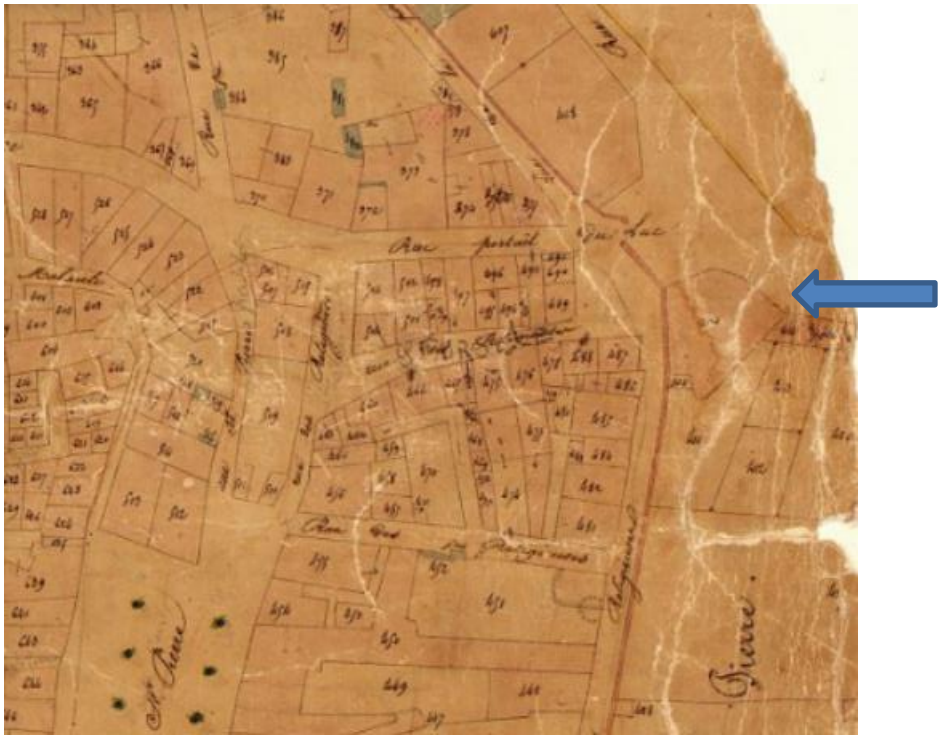
***


Embellissements. — On est en train de démolir la vieille remise de l'hôtel St-Louis, qui obstruait les abords du Cours de sa masse difforme.


Cette amélioration s'imposait. Depuis cinquante ans, tous nos conseils municipaux l'ont agitée, bien des fois; mais il fallait avant tout acheter l'immeuble, et le propriétaire était inabordable. Ses héritiers s'étant montrés beaucoup plus coulants, la Ville a pu enfin acquérir cette bizarre et encombrante masure.

Espérons qu'on saura tirer parti de l'emplacement, pour ménager un accès plus commode à l'une de nos principales promenades.

La boucle est bouclée : nous avons nos deux dates. On peut supposer que le bastion du Curnier, dernier vestige des remparts du XVI siècle dans ce secteur, portait le millésime de l'année de sa construction en 1585. Quand il fut rasé, la pierre a été conservée, et on l'a utilisée pour orner le bassin du square. Mais avant que cela ne se face, on y grava la date de 1896, année de l'aménagement de ce lieu d'agrément.
Ainsi la mémoire historique des lieux était sauvée. Aucun document n'atteste cette interprétation, mais la coïncidence des dates nous amène à cette conclusion.
Sans archives municipales, cette pierre serait restée muette, comme le fut la « pierre des Hugenot » à la rue poissonnerie avant que l'on ne retrouve un courrier du XVII siècle.



Plan Napoléonien archives communales – Brignoles 1834 – (La grande remise)



Le square du Cours de la Liberté avant l'établissement du monuement aux morts (Carte postale)

La pierre des huguenots

« Sur une pierre de la façade d'une maison de la rue poissonnerie (parcelle H 1125) se trouve gravée une inscription dont voici le texte : « 1563 et le 28 Avoust lous huguena vengueron tous », (1563 et le 28 Août les huguenots vinrent tous*). Selon Emilien Lebrun, dans son essai Historique sur la ville de Brignoles (p 492, note 1) cela signifierait que les huguenots envahirent la ville ce jour là. Cette interprétation est critiquable si elle repose sur le texte seul car venir ne signifie pas envahir et encore moins se venger.*

L'Abbé Chaillant, dans sa publication « Quelques Monuments de Brignoles » tire une tout autre conclusion : *« Les Huguenots qui d'après Sobolis, avaient pu pénétrer dans Aix en 1562, avec des ministres pour prêcher et des soldats pour assurer l'ordre (ref : journal de Sobolis, Histoire de ce qui s'est passé en Provence de 1562 à 1607), vinrent à Brignoles en 1563. Notre inscription du 28 août paraît être celle d'un partisan heureux de commémorer le jour, le mois, l'année de la pénétration locale de la réforme.*

Ce document lapidaire est d'autant plus précieux pour l'histoire, qu'il y a une lacune dans la série des délibérations Brignolaises portant justement sur l'année 1563 et les suivantes ».



Lors du dernier classement des archives communales, Jean Broc a mis à jour et transcrit un document se rapportant à cet évènement. C'est un extrait de comptabilité du Conseil Communal dont voici le texte :

« Le dernier jour d'Aoust 1563, quand les gens de la religion se retiroient par mandement du Roy et de monseigneur le Mareschal de Vieilleville la communauté a fourni la soupée de cent soixante dix chevaux aveq leurs hommes à 10 sous, et à cent quatre vingts hommes à pieds, à 6 sous, compris les laquais et goujards que en menoient beaucoup, ce qui monte à deux cent trente sept florins six sous comme appert de l'acquit signé par Honoré Delamer, commissaire ».

Jean Broc a dressé les conclusions suivantes : « *Ce texte, surtout grâce à la référence au Maréchal de Vieilleville permet de savoir ce qui s'est passé réellement. Remarquons aussi que l'expression « se retirer » avait souvent à cette époque le sens de rentrer chez soi. Quant aux « Gens de religion » (sous entendue « réformée ») ce sont les huguenots, le mot protestants était alors peu employé.*

A la fin de l'année 1562, une première période des guerres de religion venait de se terminer par la défaite complète des huguenots par les armées royales ; en France à la bataille de Dreux le 18 Décembre 1562 ; en Provence lorsque ce qui restait de huguenots en armes, retranchés à Sisteron avec les femmes, vieillards, et enfants, au nombre de trois mille environ, avaient évacué la ville dans la nuit du 6 Septembre 1562, pour chercher refuge dans le Dauphiné, le Piémont et même jusqu'à Lyon.

Catherine de Médicis, la Reine mère, était alors régente au nom de son fils Charles IX âgé de douze ans. Conseillée par le Chancelier Michel de l'Hospital, elle décida d'essayer, pour pacifier la France, une politique de tolérance à l'égard des huguenots. Par un édit Royal promulgué au château d'Amboise le 19 Mars 1563, le culte réformé fut autorisé, d'une part

dans les châteaux ou maisons des seigneurs ou gentilshommes huguenots, et d'autre part, dans une ou deux villes de chaque Sénéchaussée. De plus, tous les biens, les charges et les offices qui avaient été confisqués à ceux de la religion réformée, ou même vendus, devraient être restitués et ils pourraient se retirer chez eux, librement, pour jouir paisiblement sans être inquiétés.

Mais l'édit d'Amboise, malgré ses dispositions très libérales ne fut accueilli favorablement ni par les catholiques ni par les huguenots. En Provence, le Parlement d'Aix, en majorité catholique, refusa de l'appliquer. Mais Catherine de Médicis voulait être obéie et savait se faire obéir. Elle chargea deux très grands personnages, les Maréchaux de Biron et de Vieilleville de se transporter dans les provinces où l'édit se heurtait à des oppositions, et là, au nom du Roi, de le faire entrer en vigueur. Le Maréchal de Vieilleville arriva en Provence le 20 Juillet 1563, à Tarascon, où le Gouverneur, Claude de Savoie, Comte de Tende, favorable aux réformés, l'attendait avec l'un de ses fils, Honoré, Comte de Sommerive, Lieutenant Général du Roi, c'est-à-dire chef des armées Royales en Provence et catholique intransigeant. Le 8 Août, le Maréchal de Vieilleville, était reçu à Aix par le parlement. Il réussit à convaincre les uns et les autres d'exécuter les ordres du Roi.

Un bon nombre de ces huguenots qui venaient de s'enfuir de Sisteron et qui vivaient cachés, sitôt connu l'édit d'Amboise, s'étaient rapprochés des frontières de la Provence, espérant y rentrer. Le Maréchal de Vieilleville ordonna et obtint qu'ils fussent groupés et reconduits jusque chez eux, escortés par des détachements de troupes Royales.

Ce fut l'un de ces groupes de huguenots et de soldats du Roi qui fit étape à Brignoles, le soir du 28 Août 1563. C'est cet évènement que commémore la pierre des huguenots ; avec l'espoir du retour à la paix et à la fraternité. Quelques uns de ces huguenots exilés « se retirèrent » sans doute à Besse et au Luc, villages dont les seigneurs étaient eux- mêmes de la religion « réformée ».

Voilà comment un modeste document administratif, soigneusement conservé dans les archives d'une commune peut rectifier une erreur d'interprétation historique et rétablir la vérité.

PS – Cet article fut publié pour la première fois en 1997 dans « Recueil historique sur la ville de Brignoles », ouvrage rassemblant les travaux de Jean Broc sur cette ville.